

## **Maroc : Terres Sodea-Sogeta. La liste des bénéficiaires**

### **Actualité Maroc**

Posté par: Visiteur

Publié le : 05-08-2008 15:33:21

- **De grands groupes retenus, dont près du quart sont des étrangers**
- **Des parlementaires parmi les adjudicataires**

C'EST fait. La commission interministérielle, présidée par Aziz Akhannouch, a validé les résultats de la deuxième tranche de la cession au privé des terres de la Sodea-Sogeta. Les heureux bénéficiaires devront signer les documents et prendre possession de ces fermes pour démarrer la campagne agricole en septembre. Il est incontestable que l'opération de partenariat a dépassé les prévisions du top management de la Sodea. C'est ainsi que le volume de l'investissement atteindra 7,7 milliards de DH au lieu des 6 milliards prévus initialement. D'une manière générale, l'opération prévoit la création de près de 10.000 ha d'agrumes, de 10.000 ha d'olivier et de 9.500 ha de cultures annuelles. A la clé, la création de 20.000 emplois stables. Il est également prévu de mettre en place 130 unités agro-industrielles.

Selon nos informations, cette deuxième tranche a attiré plus d'étrangers que la première. On a dénombré 31 offres retenues sur un total de 131, soit 24%. Cette participation étrangère est représentée par 7 nationalités. Les Français arrivent en tête avec 16 offres, suivis par les Espagnols (5 offres) et les Emiratis (3). Les Américains, les Italiens et les Russes ont remporté deux offres et les Argentins une seule.

Dans cette liste que L'Economiste publie en exclusivité, on retrouve des groupes ayant des références internationales. C'est le cas de Deprez, Essakalli et Santander. Ces trois groupes, qui ont une dimension mondiale, opèrent dans les secteurs de l'immobilier, le tourisme, les énergies renouvelables et l'agriculture, notamment dans les semences. François Deprez est acteur majeur dans la production de semences de différentes espèces en France et dans le monde. Il est leader dans l'obtention variétale de céréales et de protéagineux en Europe. Medialis représente au Maroc le groupe semencier français Euralis qui est spécialisé dans les semences de maïs, de colza et tournesol. L'entreprise américaine TSS holding est associée à des Marocains dans Sofrancoma. Elle possède des participations dans quatre sociétés qui opèrent dans le commerce des céréales. Les Conserves de Meknès ne sont pas en reste. Ce groupe envisage un partenariat avec la société Eurosemillas, grand semencier en Espagne et en France.

Parmi les Marocains, les bénéficiaires les plus en vue sont notamment SAP Moulay Ismaïl et d'autres comme Diana holding du groupe Zniber qui opère principalement dans le secteur agricole et agroalimentaire, avec une diversification dans le textile et les loisirs. Le holding réalise un chiffre d'affaires de 2 milliards de DH et emploie 4.500 personnes. Kacem et Zhor Bennani Smirès dirigent le groupe Delassus qui est dans la production des agrumes, des primeurs, des fleurs coupées et de la production de jus. Le groupe possède une vingtaine de sociétés et de domaines, totalisant plus de 2.200 hectares et un chiffre d'affaires de 675 millions de DH. Moroccan Food Processing est une filiale du groupe El Aulj qui intervient dans plusieurs secteurs: agroalimentaires, BTP, loisirs, cosmétique... Le groupe, composé de 18 filiales, emploie plus de 2.500 personnes, avec un chiffre

d'affaires de 1 milliard de DH.

Il est à relever que des parlementaires ont également été adjudicataires. Il s'agit notamment de Ali Kayouh, grande figure de l'Istiqlal dans la région d'Agadir, et de Bouhdoud Boudlal Mohamed, patron du RNI dans le Souss. D'autres politiques sont sur la liste. Il s'agit de Tariq Kabbage, membre du conseil national de l'USFP et maire d'Agadir. Ali Belhaj, président du parti Alliances des libertés, est parmi les bénéficiaires, avec CABC. La famille Belhaj s'est associée au groupe français Canavesse SA. Les deux partenaires ont une longue expérience dans la production et la commercialisation des légumes et des agrumes.

Il est à rappeler que les initiateurs de ce partenariat ont scindé l'opération en trois sortes de projets. Les premiers concernent les «petits et moyens projets» qui sont au nombre de 92 et s'étalent sur une superficie de 13.791 hectares, répartis sur plusieurs régions du pays. Pour cette catégorie, c'est l'appel d'offres international qui a été retenu. Les deuxièmes portent sur 5 projets pour cultiver les semences sélectionnées et plants certifiés sur une superficie de 11.659 ha. C'est un appel à manifestation d'intérêt avec une présélection qui a été retenu. La même procédure de consultation a été réservée aux 19 «grands projets filières» s'étalant sur 12.978 ha. Le système de sélection a privilégié les références et le professionnalisme des candidats.

Le partenariat proposé par la Sodea se réalise sous forme de location de longue durée. Ainsi, deux sortes de conventions seront signées. La première, d'une durée de 40 ans, si le promoteur propose la réalisation d'investissements en plantations arboricoles, viticoles, forestières dominantes ou en infrastructures agro-industrielles importantes. La deuxième de 17 ans si la proposition du promoteur pour l'exploitation du projet concerne les cultures annuelles et l'élevage. Il existe une possibilité de proroger la durée de la convention de partenariat en cas d'accord et en fonction des nouveaux investissements proposés. Ce sera possible de le faire à partir de la 25e année pour les projets de 40 ans et la 12e année pour les projets de 17 ans.

Mohamed CHAOUI  
L'Economiste